Etat civil

Décès

Claude GERAUX, le 30 Décembre 2016 – maison de retraite

Suzanne LEBEAU née BARRE, le 11 Janvier 2017 maison de retraite

Madeleine JOBERT née ARVOIS, le 22 Janvier 2017 128, rue Julien Ducos

Ginette BROCHOT née GUYOT, le 27 Janvier 2017 maison de retraite

Simonne TRIPET née OYANCE, le 29 Janvier 2017 maison de retraite

Suzanne NICOLAS née FAYOLLE, le 2 Février 2017 maison de retraite

Roger BARAT, le 24 Février 2017 – 13, rue Ferrée

Josette LEBLOND née SAGET, le 7 Mars 2017 – maison de retraite

Pierre THIERY, le 10 Mars 2017 – maison de retraite

Carte d'identité : ce qui a changé

Depuis le 24 Mars 2017, le plan "nouvelles préfectures" va chambouler la procédure de demande de délivrance ou de renouvellement de carte d'identité, qui est désormais biométrique.

Comme les passeports, elle va exiger de pouvoir relever les empreintes digitales des administrés et de les associer à leurs dossiers.

Faire les démarches pour obtenir ou renouveler sa carte d'identité dans la mairie de sa commune, c'est fini ! Seules quelques mairies pourront délivrer le fameux sésame. Et les Ablutiens n'auront d'autres solutions que de se rendre à Epernay, ou plus loin à Vertus, Dormans et Montmirail pour effectuer les démarches.

Qu'on se rassure : les cartes non biométriques restent valables jusqu'à la fin de leur période de validité. Comme tout carte d'identité, elle est valable 15 ans et reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Dans ce cas-là, il faudra débourser 25 euros.

Il sera possible de faire une partie de la démarche de chez soi, sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr.

Pour tout renseignement vous pouvez encore vous adresser à la mairie.

Travaux

Les travaux de réfection de la voirie de la place de l'église et de la rue des Meulières (partie basse) prévus pendant les vacances scolaires de printemps vont être décalés au mois de juillet, ceci pour permettre de coordonner les travaux d'assainissement et d'eau potable. Ces travaux ne pouvant être réalisés que pendant les vacances scolaires en raison de la présence de la garderie/cantine de l'école maternelle place de l'église.

Quelques dates à retenir

01 Avril : Concours de belote - 20h30 Salle des fêtes - FOOT

03 Avril : Bourse aux capsules - 8h00-17h00 Salle des fêtes - Anciens Combattants

09 Avril : Loto 13h00 – Salle des fêtes - Handball

23 Avril : 1er tour élection présidentielle - 8h00 - 19h00

29 Avril : Concert 20h30 Salle des fêtes

01 Mai : Bourse aux capsules 8h00-17h00 Salle des fêtes - Anciens Combattants

07 Mai : 2er tour élection présidentielle - 8h00 - 19h00

08 Mai : Commémoration - 18h00 - Départ place de la mairie

28 Mai : Boucles de la Marne -10h00-11h30

03 Juin: Nettoyage du Sourdon

05 Juin : Bourse aux capsules - 8h00-17h00 Salle des fêtes - Anciens Combattants

10 Juin : Kermesse école maternelle

11 Juin : 1er tour élections législatives - 8h00 - 18h00

18 Juin : 2er tour élections législatives - 8h00 - 18h00

28 Juin : Repas champêtre - Parc Sourdon - ANPA

30 Juin : Ecole élémentaire - spectacle de fin d'année - salle des fêtes

08-09-13-14 Juillet : Fête patronale

Bibliothèque

Les travaux d'amén - agement et de peinture de la salle sont terminés ; le classement des livres est réalisé et le montage des étagères est en cours.

Nous espérons que l'ouverture se fera avant l'automne.

Citation

Ne nous pressons pas. Voyez le printemps, s'il se dépêche, il est flambé, c'est à dire gelé. L'excès de zèle perd les pêchers et les abricotiers. L'excès de zèle tue la grâce et la joie des bons dîners.

Victor Hugo. Les Misérables (1862)

L'Info Ablutienne

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.
Mairie: 1 place du Général de Gaulle. Tel :03 26.59 95 00
Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr - www.saintmartindablois.fr
Textes et photos : Jackie Barrois, Nicole Laudet, Fanny Vignon, Yves Deligny, Hervé Guédrat, Benoît Dupont. Genevieve Deligny, Laurence Cornu.

L' Info Ablutienne N°12 – Avril 2017

L'INFO ABLUTIENNE

Récompense

M. Jean Luc POCHET, président du Tennis Club ABLUTIEN, recevant la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis pour son investissement bénévole dans le tennis.

Légende photo de g. à d. : S. BORGES (DDCSPP), JL POCHET (TC Ablutien), V. ALTMEYER (TC St Martin s/le Pré) G. DEPIT (CDOS), R. DARQ (US Cheminots Reims), JP VASSEUR (Comité Marne de Tennis)

Fête patronale

Pour la deuxième année consécutive l'animation de la fête patronale se fera autour des barbiers fous. Voir l'article du journal l'Union du 20 Février. A la satisfaction générale, les barbiers fous reviendront avec leurs personnages, leurs costumes, bien sûr des jeux anciens, beaucoup de bonne humeur et quelques surprises... (voir photo).
Venez nombreux faire la fête avec eux les 08 et 09 Juillet, place de la foulerie !

D'hier à aujourd'hui

Les bâtiments de l'école maternelle de notre village ont été construits en 1857 avec une salle d'asile tenue par des religieuses.

Cette salle accueillait les enfants de deux à six ans " trop jeunes pour fréquenter les écoles primaires et que les parents pauvres ou occupés ne savaient comment garder chez eux "

En 1882, la salle d'asile a été transformée en salle d'école maternelle avec demande d'agrandissement pour recevoir 126 enfants.

Devenue école laïque en 1901, elle a été tour à tour école de filles puis école maternelle jusqu'à ce jour. Elle compte actuellement 53 élèves.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne (C.C.P.C).

Depuis le 1er janvier 2017, la nouvelle Communauté de Communes des Paysages de la Champagne est composée de 73 élus des 54 communes représentant 22.110 habitants des anciennes intercommunalités « Coteaux de la Marne, Deux Vallées, Brie des Etangs et de 8 villages Ardre et Chatillonnais ».

Christian BRUYEN, Maire de Dormans et Conseiller Départemental, a été élu Président de la C.C.P.C. Les membres du comité de pilotage qui préparaient depuis plusieurs mois la fusion s'étaient mis d'accord pour une candidature unique.

L'équilibre entre les territoires a visiblement prévalu dans les choix des quinze vice-présidents, les quatre premiers étant issus des quatre intercommunalités d'origine. Dans l'ordre : Régis COUTANT (Deux Vallées) a en charge la gestion administrative et les ressources humaines, Frédéric CHARPENTIER (Coteaux de la Marne) : budget et finances, Roger MIGUEL (Brie des Etangs) gère l'eau potable et José PIERLOT (Chatillonnais) a en charge le tourisme.

Si certaines attributions sont dévolues à un seul vice-président, ainsi le scolaire, la défense contre l'incendie ou le développement économique, certaines compétences sont partagées.

C'est le cas de l'environnement : Fabrice HUBERT : collecte des ordures ménagères et Jackie BARROIS : déchetteries. Idem pour l'assainissement partagé par Freddy LECACHEUR qui gère plus particulièrement les stations d'épuration, Sylvie GUENET-NANSOT qui a en charge les réseaux, et Maurice LOMBARD chargé de l'assainissement non collectif ou la voirie partagée par Patrick JAGER et Jean LE FOLLEZOU.

Quatre salles accueillent les réunions de la C.C.P.C. Il s'agit des salles des fêtes de Congy, Damery, Mareuil le Port et Passy Grigny. Les réunions de bureau et des commissions n'ont pas de lieu fixe.

Saint Martin d'Ablois est représenté par quatre de nos élus dont les fonctions sont les suivantes :

Jackie BARROIS : Vice-Président de la C.C.P.C, délégué au SYVALOM, membre des commissions Environnement, Eau potable / Rivières, Scolaire, Tourisme, délégué au conseil d'administration de l'office de tourisme de la C.C.P.C.

Marie Line CHARPENTIER, déléguée suppléante au SCOTER et au Pays d'Epernay-Terres de Champagne, membre des commissions Assainissement, Défense-Incendie, Urbanisme.

Catherine FONTANESI : déléguée au SCOTER et au Pays d'Epernay-Terres de Champagne, membre des commissions Finances / Budget, Ressources Humaines, Economie / Emploi.

Hervé GUEDRAT : Membre des commissions Voirie / Réseaux Divers, Communication.

Vous pouvez consulter les comptes rendus des réunions de la C.C.P.C sur le site de la commune :

http://www.saintmartindablois.fr/compte-rendus_cc.html

L'ASLA

Outre ses activités traditionnelles bien connues des Ablutiennes et des Ablutiens car remontant à plus de 10 ans: badminton, gym adultes et gym enfants, randonnées pédestres et tournoi de pétanque, dans le cadre de son développement, l'ASLA propose aux Seniors une activité gym douce conduite par Fanny Cellier, professeur diplômée, réservée et adaptée aux seniors. Cette activité pourrait se dérouler les Mardis de 18 à 19H à la Halle des Sports,de mi-Septembre 2017 à fin Juin 2018, hors vacances scolaires .

Cette activité pourra être créée à la condition sine qua non d'une participation minimum de 12 personnes pour couvrir les frais de Fanny. Le tarif serait de 96 € + 10 € d'inscription à l'ASLA.

Pour tout renseignement contacter JP Erard au 06 08 57 01 14.

Les BOUCLES de la MARNE

Cette épreuve cyclo sportive traversera notre commune, dimanche 28 MAI entre 10h et 11h30.
Les concurrents arriveront d'Oeuilly et selon le parcours choisi, se dirigeront vers Vinay ou Orbais l'Abbaye.
Afin d'assurer la sécurité, les organisateurs demandent la présence de huit signaleurs sur le parcours emprunté dans notre commune.
Un gilet de sécurité sera remis gracieusement à chaque volontaire.
Inscription en mairie de Saint Martin d'Ablois avant le 20 mai.

L' Info Ablutienne N°12 – Avril 2017

Chorale

Après vous avoir fait découvrir son programme de Noël en 2015, la chorale Arpège de Chouilly et le Chœur des Coteaux de Damery vous donnent rendez vous le samedi 29 Avril à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Martin D'ablois . Sous la direction d'Alain CHOCHINA et de Freddy LECACHEUR , ces deux formations unies depuis 20 ans vous proposeront un concert varié ; allant de Patricia KAAS à Gilbert BECAUD en passant par ZAZ et Johnny HALLIDAY . Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux choristes , pas besoin de connaitre la musique juste l'envie de chanter ensemble , alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des répétitions qui ont lieu alternativement à Chouilly et à Damery les jeudis de 20h à 22h . entrée du concert : 7 euros par personne , gratuit pour les moins de 12 ans .

Repas des ainés 2017

Le 12 Février dernier, les aînés de la commune de Saint Martin étaient les hôtes de la municipalité pour le repas annuel organisé par le CCAS présidé par Jackie BARROIS.
Après l'accueil des 111 convives, M. le maire et les représentants du conseil municipal ont partagé le verre de l'amitié.
Dans son discours de bienvenue, le maire a lancé un appel "*aux personnes ayant du temps libre, de venir partager leur passion aux enfants de l'école élémentaire en participant aux activités périscolaires quelques heures par semaine* ".
Chacun a dégusté dans la bonne humeur un succulent repas préparé par Patrick et son équipe de "L'auberge du Sourdon".
Après avoir savouré les différents plats du menu et effectué pour certains quelques pas de danse, les aînés ont assisté à un spectacle animé par 2 artistes transformistes qui ont créé une chaude ambiance.
Après cette excellente journée qui s'est terminée vers 19 heures, les dames sont reparties avec une fleur, un cyclamen.

Des vacances de février actives pour petits et grands

Lors des 15 jours de vacances de février, une garderie avec cantine proposant des activités variées à des enfants de 3 à 10 ans a eu lieu à l'école élémentaire.
Accueillis de 7 h30 à 18 h30, environ 35 enfants, répartis sur les 15 jours, ont été accueillis dans la joie et la bonne humeur, à diverses activités, qu'elles soient manuelles (masques carnaval, objets en laine, couture, pixelart …..) ou de détente (cerceaux, jeux collectifs ou de balles …..).
Bien que rassemblés sur un seul site, petits et grands ont bénéficié d'espaces d'activités séparés, encadrés par du personnel qualifié.
L'opération sera reconduite lors des vacances d'avril, les inscriptions étant d'ores et déjà closes.
Mais pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

Nettoyage du Sourdon

Le samedi 3 juin 2017 au matin, nous vous invitons au grand nettoyage du ruisseau du Parc du Sourdon.

Le repas de midi est offert par la commune, sur place ou à l'abri si la météo n'est pas favorable.

Merci de vous inscrire à la mairie avant le 30 mai 2017.

Prévoir râteau, fourche, gants, bottes, sans oublier bonne volonté et bonne humeur !